



Publié sur *Rocquencourt* (<http://www.mairie-rocquencourt.fr>)

[Accueil](#) > Déclaration de naissance

S'adresser à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent la naissance.

Voir aussi :

[En savoir plus sur le site du Service-public](#)

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou les cartes d'identité des parents naturels ;
- Copie de l'acte de reconnaissance s'il y a lieu ;
- Certificat fourni par le médecin.

Source URL: <http://www.mairie-rocquencourt.fr/article/declaration-de-naissance>